

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, mardi 5 mars 2024

DOSSIER DE PRESSE

ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Le 8 mars et chaque jour de l'année

Si ce 8 mars, journée internationale des droits des femmes, est une occasion supplémentaire de donner de la visibilité à un sujet décrété « grande cause départementale » par la présidente Sophie Borderie dès son accession à la présidence en 2019, l'égalité entre les femmes et les hommes est un engagement de chaque jour pour le Département.

Le Conseil départemental y consacre un programme d'actions ambitieux, piloté par la vice-présidente en charge du sport, de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les discriminations, Marylène Paillarès.



LUTTER CONTRE L'INVISIBILISATION DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ

✓ En 2024, une mise en lumière par le sport



En cette année marquée par les Jeux olympiques et paralympiques strictement paritaires, le quatrième tome de la série consacrée aux femmes lot-et-garonnaises a été tout naturellement dédiée aux femmes sportives.

Ce recueil de portraits, dans des disciplines variées, est la preuve de la place grandissante qu'occupent les femmes dans le paysage sportif en général, et tout particulièrement en Lot-et-Garonne.

Dans ce tome 4, les sportives mises à l'honneur sont : Coralie Jimenez (*Aérobic*) / Les Patriotes Agenaises avec Sylvie Courtine et les jeunes gymnastes (*Gymnastique*) / Georgette Jean (*Lutte*) / Chantal Amade-Escot (*Ski nautique*) / Assia Khalfaoui, Montserrat Amédée et la jeune génération (*Rugby*) / Anaëlle Anglais (*Football*) / Romane Bernières et Julie Barennes (*Basket*) / Anaïs Dehan (*Billard*) / Natalie Thoumas, Joëlle Debrouwer et Christine Pezet-Gonnet (*Athlétisme*) / Mélanie Dupin, Catherine Gastou et Patricia Ounzari (*Cyclisme*) / Lucie Jarrige (*Handi-escalade*) / Carole Ferriou (*Tir à l'arc*) / Kathel Brageot (*Voltige aérienne*) / Marine Rostan (*Boxe*) / Estelle Causse (*Taekwondo*) / Lucienne Bonnet (*Haltérophilie*) / Laëtitia Parage (*Canoë-kayak*) / Chloé Simons et Rachel Recoussine (*Tir à l'arc à cheval*)

À l'occasion de la sortie de ce livre le 8 mars à l'Hôtel du Département, le sport et les femmes seront donc au centre des échanges pour :

. Sensibiliser à l'égalité dans le sport

Des élèves des quatre collèges labellisés "Terre de Jeux/Génération 2024" auront l'opportunité d'échanger avec ces sportives de haut niveau. Ce moment privilégié permettra aux sportives de partager leurs expériences et pourquoi pas de susciter des vocations... ou du moins de prouver qu'après l'effort, il y a (toujours) le réconfort : la joie d'un podium ou simplement du dépassement de soi.

. Encourager la réflexion sur le rôle du sport dans la vie des femmes

La table ronde "Sportives et Inspirantes" se tiendra dans l'hémicycle du Conseil départemental. Elle réunira autour du grand témoin - Chantal Amade-Escot, championne lot-et-garonnaise de ski nautique – les athlètes présentées dans le tome 4. Au programme notamment : échanges autour du sport au féminin, de ses freins, de ses particularités mais aussi de ses avancées.

Les sportives présentes à cette occasion : **Coralie Jimenez (*Aérobic*) / Natalie Thoumas et Christine Pezet-Gonnet (*Athlétisme*) / Catherine Gastou (*Cyclisme*) / Les Patriotes Agenaises avec Sylvie Courtine et les jeunes gymnastes (*Gymnastique*) / Lucie Jarrige (*Handi-escalade*) / Montserrat Amédée (*Rugby à 7*) / Chantal Amade-Escot (*Ski nautique*) / Carole Ferriou (*Tir à l'arc*)**

Pour rappel, les 3 premiers tomes : *Les Femmes citoyennes engagées*, *Les Femmes de lettres* et *Les Femmes artistes*.



♀ DECONSTRUIRE LES STEREOTYPES ET ACCOMPAGNER LA JEUNE GENERATION

✓ Changer les règles, l'affaire de tout·e·s

Les premiers distributeurs de protections périodiques gratuits ont été installés dans 5 collèges lot-et-garonnais à la rentrée 2022, puis étendus à tous les collèges du département à la rentrée 2023. Une action concrète qui permet aux jeunes filles de réaliser des économies pouvant atteindre jusqu'à 150 € par an. Elle offre aussi la possibilité de maintenir leur présence en cours, car la précarité menstruelle demeure l'une des principales causes d'absentéisme en France.

Pour renforcer ces actions, le livret « **les règles, et si on en parlait ?** » a été distribué à tous les collégiens - filles et garçons - à la rentrée de septembre 2024. Rédigé, en collaboration étroite avec le corps médical, dans un langage adapté à un public adolescent, ce livret favorise l'ouverture du dialogue au sein des familles et avec les services infirmiers scolaires.



✓ **Le Conseil départemental des jeunes et la Convention éducative, écoles de l'égalité**

Le mandat 2022-2024 du Conseil départemental des jeunes (CDJ), débuté en décembre 2022, comprend un volet dédié au vivre ensemble et à ce titre plus précisément « la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité fille-garçon ». Cet axe de travail donne lieu à des réflexions et des productions écrites ou audiovisuelles visant à sensibiliser leurs pairs.

Le travail du CDJ est complémentaire à celui mené via la Convention éducative qui place également la question de l'égalité fille-garçon au cœur de ses « itinéraires ».

✓ **La dimension égalité filles-garçons intégrée dans les travaux du Plan collèges**

Depuis 2019, le Conseil départemental a mobilisé des experts (sociologues, urbanistes...) pour introduire davantage de mixité au sein des collèges. Son objectif était alors, déjà, de s'appuyer sur son Plan collèges pour traiter cette dimension partout où cela est possible. Une première expérimentation, probante, a été conduite au collège Joseph Chaumié (Agen) au niveau de l'établissement et de son internat. Une nouvelle expérience a débuté en janvier dernier au collège de Bon Rencontre et se poursuivra jusqu'en juin. Elle sera suivie à la rentrée de septembre par deux autres au collège Jasmin (Agen) et au collège de Port-Sainte-Marie.

La méthode et les objectifs répondent à plusieurs constantes visant à déconstruire les stéréotypes pour que chacun·e puisse s'approprier librement les espaces, sans distinction de genre :

- ✓ Evaluer: réaliser un diagnostic par l'observation des mobilités des filles et des garçons et des usages des espaces.
- ✓ Sensibiliser : engager une prise de conscience des problématiques liées à l'égalité et à la mixité dans l'espace scolaire auprès de la communauté éducative, des jeunes et des parents afin de garantir des usages partagés.
- ✓ Aménager : réaliser les aménagements nécessaires des espaces et bâtiments (notamment sanitaires, espaces récréatifs, espaces de vie commune) et travailler sur l'environnement et les signaux implicites ou explicites (signalétique notamment).



PROTEGER LES FEMMES, ACCOMPAGNER LES VICTIMES ET FORMER LES PROFESSIONNELS

✓ « Rassurance-Toit » : mettre à l'abri

Aux côtés du bailleur Habitalys, le Conseil départemental soutient le dispositif "Rassurance-Toit".

"Rassurance-Toit", c'est :

- Des logements destinés aux femmes victimes de violences intra-familiales
- Des logements équipés et meublés
- La prise en charge totale du loyer, des charges, des dépenses d'énergies et d'entretien par Habitalys
- L'accompagnement social des personnes logées grâce à nos partenaires locaux
- Une confidentialité absolue sur l'identité des personnes et l'adresse du logement.

Aujourd'hui, 11 logements sont déjà consacrés à l'opération "Rassurance-Toit", situés à Foulayronnes, Le Passage, Agen, Miramont-de-Guyenne, Marmande, Casteljaloux, Tonneins (x2), Fumel et Villeneuve-sur-lot (x2).

✓ Libérer et recueillir la parole avec les Intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie (ISCG)

Le Département continue de financer le dispositif ISCG (Intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie). Une convention triennale signée entre l'Etat, certains EPCI, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, l'association CILIOHPAJ et l'association Relais a permis la mise en place de trois ISCG sur tout le territoire départemental. Cette mise à disposition d'un ISCG permet d'assurer une prise en charge sociale de la victime, du mis en cause, de la famille, parallèlement au traitement par le gendarme ou le policier, de la situation l'ayant conduit à solliciter le service de sécurité. Enfin, leur rôle est déterminant dans la prise en charge des violences au sein du couple mais également dans le cadre de toutes les violences intrafamiliales. Ils sont une interface entre les forces de l'ordre et le champ social et ainsi relayent au plus vite les informations utiles aux acteurs sociaux compétents.

✓ Accompagner les acteurs de terrain

Un appel à projets a été lancé par le Conseil départemental pour encourager des actions associatives en faveur de l'égalité femme-homme. Les projets, déposés jusqu'au 30 juin 2024,

peuvent toucher divers domaines (culture, jeunesse, éducation, espace public) et s'articuler autour de trois thématiques :

- Prévenir et lutter contre les stéréotypes sexistes,
- Prévenir les violences physiques et psychologiques faites aux femmes,
- Promouvoir l'autonomie économique des femmes.

À ce jour, le **Département soutient 7 associations**, couvrant des champs variés :

- . **FOL** – Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne : "Des malles de livres pour l'égalité » permettra d'outiller les professionnels de l'enfance dans la lutte contre les stéréotypes et la prévention des violences faites aux femmes.
- . **Club de KRAV MAGA 47** : "Dépensez-vous, dépassez-vous, défendez-vous ! » dans le cadre de l'organisation d'ateliers de self-défense.
- . **Maison de l'Europe de Lot-et-Garonne** : Conférences débats et interventions scolaires sur les discriminations au sens large avec un focus sur les disparités femme-homme
- . **Cilinnov** : "Toutes à vélo ! » avec des cours de vélo pour femmes adultes afin de permettre l'apprentissage du vélo aux femmes démunies de moyen de transport
- . **Club cycliste Marmande 47** : "Les mamans à vélo » est à destination des femmes du quartier de la Gravette à Marmande. Elle sera étendue par la suite à l'ensemble des quartiers de la ville.
- . **Entreprendre pour apprendre Nouvelle-Aquitaine** : les objectifs sont de favoriser l'expérience entrepreneuriale chez les jeunes filles de 13 à 25 ans
- . **Ufolep 47** : "Toutes sportives en Lot-et-Garonne » afin de rendre accessible la pratique d'activités physiques aux femmes victimes de violences intrafamiliales en Lot-et-Garonne et aux femmes éloignées de la pratique sportive.

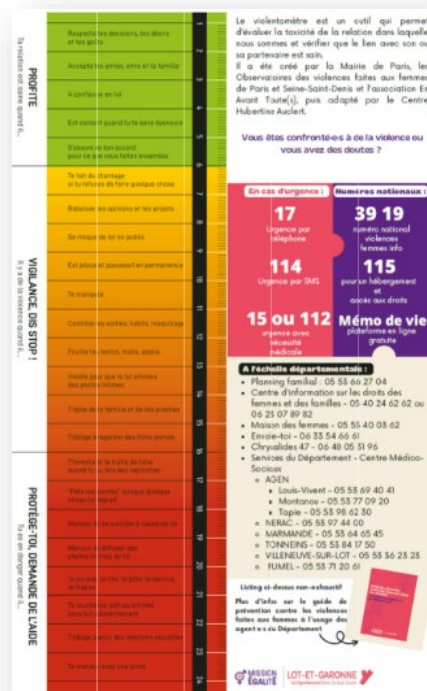
Ces actions visent à sensibiliser et agir dans des domaines tels que l'orientation, la vie professionnelle, la création/reprise d'entreprise et le sport, contribuant ainsi à promouvoir l'égalité femmes-hommes dans la société.

✓ **Œuvrer pour l'égalité professionnelle**

Promouvoir l'égalité femme-homme au sein **du milieu professionnel** demeure une priorité essentielle, et les résultats positifs du récent bilan du plan d'action départemental pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes débuté en 2021 en attestent.



- Les cadres de la collectivité puis les 1 300 agent(e)s ont bénéficié de formations visant à sensibiliser au respect de l'égalité entre les sexes et sur les stéréotypes au travail ;
- Un dispositif de recueil et de traitement des signalements des violences, discrimination et harcèlement est désormais opérationnel ;
- Une campagne de sensibilisation sur le sexisme avec un questionnaire anonyme et la distribution d'un violentomètre ont été mises en œuvre.



- La distribution d'un livret de sensibilisation sur la lutte contre les violences faites aux femmes.



Fort de ces avancées, le Département poursuit son engagement. Conçu de manière collaborative, un nouveau plan d'actions qui sera mené dès 2024 est construit selon 5 grands axes :

- Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.
- Assurer l'égal accès des femmes et des hommes aux cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique.
- Faciliter l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle et familiale.
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, le harcèlement moral ou sexuel, ainsi que les agissements sexistes.
- Déployer et instiller au sein de la collectivité une culture de l'égalité.

Le Département demeure ainsi engagé dans la promotion active de l'égalité femme-homme, témoignant de son implication et de sa volonté de créer un environnement professionnel équitable et inclusif.

Contact presse :

**Matthieu Stievet, Directeur de la Communication
du Conseil départemental de Lot-et-Garonne**
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest